



L'Eglantier Asbl
 Rapport d'activité
 2024



Table des matières

1. Avant-propos	3
2. L'équipe sociale	5
3. L'Antenne « Femme, couple et violence »	23
4. L'équipe d'accompagnement des adultes.....	26
5. L'équipe enfants	28
6. KABAKADO.....	31
7. Communication et recherche de fonds.....	32
8. La Ressourcerie La Fol'Fouille.....	34

AVANT-PROPOS

Dans un monde où la violence conjugale et intrafamiliale demeure une réalité tragique pour de nombreuses femmes et enfants, L'Églantier a pour mission d'offrir un refuge et un soutien presque inconditionnel à celles et ceux qui en ont besoin. Au cours de l'année écoulée, nous avons encore travaillé sans relâche pour créer un environnement sûr et accueillant, où les victimes peuvent trouver non seulement un abri, mais aussi des ressources pour reconstruire leur vie.

Cependant, nos équipes ont dû faire face à des défis considérables, notamment l'absence, pendant plusieurs mois, d'une direction claire. Cette situation a engendré des incertitudes et des difficultés dans l'organisation de notre travail, rendant notre mission encore plus complexe. Sans ligne directrice définie, nos équipes ont dû naviguer dans un environnement où les priorités n'étaient pas toujours claires. Cela a mis à l'épreuve notre capacité à coordonner nos efforts et à répondre aux besoins des femmes et enfants que nous accueillons. Malgré ces obstacles, notre engagement envers notre mission est resté intact, et nous avons continué à travailler avec passion et détermination.

Ce rapport d'activités présente les actions menées, les défis rencontrés et les succès obtenus dans notre mission de protection et d'accompagnement. Grâce à la collaboration de nos partenaires, au dévouement de notre équipe et à la générosité de nos donateurs, nous avons encore pu étendre notre impact et toucher davantage de personnes.

La Fol'Fouille est un pôle essentiel de notre ASBL. Notre Ressourcerie a continué à se redresser après les années difficiles dues principalement à la crise du COVID. Elle a retrouvé son niveau de 2020, voire dépassé, tant en termes de ventes que de bénéfices.

Nos priorités pour 2025 seront de nous former davantage, d'être actifs et de rester une référence dans le secteur, notamment en renforçant le travail de communication et la visibilité de L'Antenne. Nous poursuivrons également la rénovation de la Maison d'accueil et porterons une attention particulière à l'organisation et à la structuration de notre travail au sein de toutes les équipes et de chaque pôle.

Dans ce rapport, vous pourrez lire l'ensemble des éléments permettant de faire le bilan de cette année de fonctionnement, ainsi que nos perspectives pour l'année à venir.

Ensemble, nous pouvons continuer à lutter contre la violence et à promouvoir un avenir où chaque femme et chaque enfant se sentent en sécurité et valorisés

Bonne lecture,

LA MAISON D'ACCUEIL



MAISON D'ACCUEIL



ANTENNE
FEMME, COUPLE ET VIOLENCE

L'ANTENNE «FEMME, COUPLE ET VIOLENCE»

1. L'ÉQUIPE SOCIALE

1. QUELQUES INFORMATIONS STATISTIQUES SUR LES PERSONNES HÉBERGÉES EN 2023

Population accueillie

Population accueillie							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Femmes	40	41	26	37	34	37	42
Enfants	40	35	17	35	29	30	27
Total	80	76	43	72	63	67	69

En 2024, nous avons accueilli 42 femmes et 27 enfants. Ce nombre de femmes accueillies est le plus élevé depuis 2018, même si les chiffres se rapprochent de ceux de 2018-2019. En ce qui concerne les enfants, les chiffres tournent autour de 30 enfants depuis 2022.

Les accueils se font avec un entretien préalable (entretien et visite). Seules 13 femmes sur les 42 ont été accueillies en urgence, orientées par d'autres services (la police, le CPAS). Les demandes d'accueil urgence se font le plus souvent par téléphone pour des raisons de violence conjugale ou pour une perte de logement.

Les entretiens de pré-accueil permettent en priorité aux femmes de nous expliquer leur histoire et les raisons de leur demande. Dans un second temps, cela permet également de prendre connaissance de notre fonctionnement et de visiter la Maison d'accueil.

Total des nuitées

Total des nuitées							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Femmes	3161	3837	3374	3172	3682	3488	3342
Enfants	3128	2953	2847	3087	2952	3033	3142
Total	6289	6790	6221	6259	6634	6521	6484

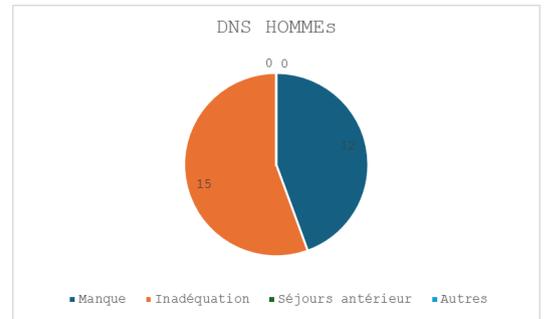
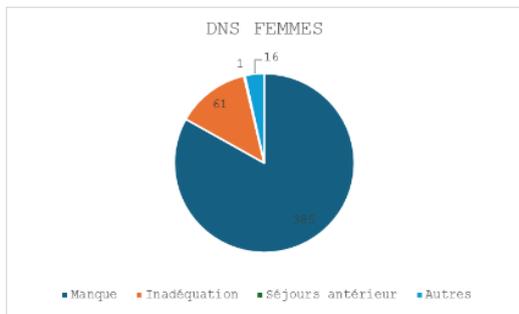
En 2024, nous avons accueilli des familles pour un total de 6484 nuitées, dont 3342 pour les femmes et 3142 pour les enfants (837 nuitées pour les garçons et 2035 nuitées pour les filles).

Le pourcentage du taux d'occupation reste identique à 202 ; à savoir de 89%. Toutes les nuitées sont agréées et subventionnées par la Région Wallonne. 435 nuitées se situent dans une période de dérogation, c'est-à-dire au-delà des 9 mois de séjour. Cette demande de dérogation doit être motivée par un projet de l'intéressée. Elle est analysée lors de la réunion générale. Une dérogation dure 3 mois. Nous avons une augmentation des demandes de dérogations de 121 nuitées.

En 2024, nous avons refusé 473 personnes qui souhaitent être hébergées. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2023 qui comptabilisait 542 refus. Dans les refus de 2024, il y a 12 demandes concernant des hommes et 461 concernant des femmes.

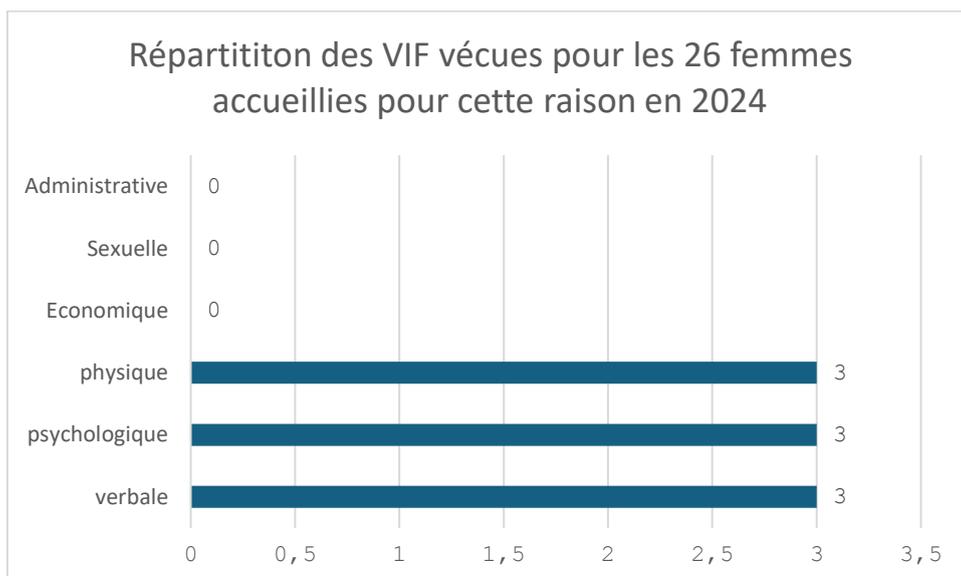
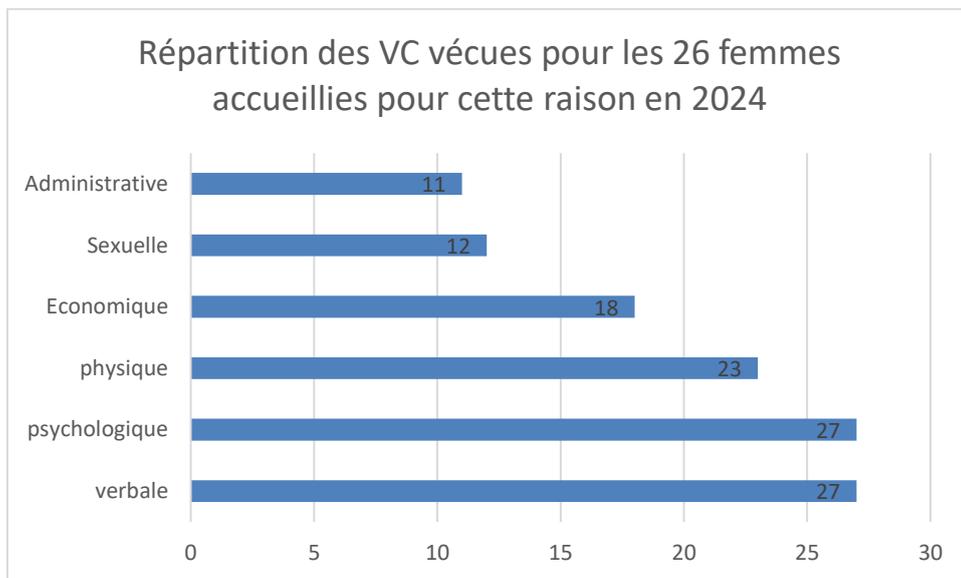
La majorité des refus sont dus à un manque de place.

Voici deux graphiques reprenant les chiffres de ces demandes non satisfaites



Violence conjugale

Sur les 42 femmes hébergées au sein de notre Maison d'Accueil, plus de la moitié y sont pour des raisons de types de violences conjugales (VC).



Durée des séjours

Durée des séjours (en pourcentage)							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
- de 3 jours	3,3	4,9	0	5,3	2,9	0	0
3-10 jours	10	2,4	0	5,3	0	5,41	7,14
11-30 jours	16,6	29,4	11,5	10,5	11,7	13,51	38,10
1-3 mois	40	24,4	27,0	34,2	23,5	29,73	19,05
3-6 mois	16,6	14,6	11,5	34,2	52,9	43,24	21,43
6-9 mois	13,3	14,6	20,0	7,9	5,8	3,00	11,90
9-12 mois	inconnu	0	11,5	0	2,9	5,8	2.3
12-15 mois	inconnu	7,3	11,5	0	0	0	0
15-18 mois	inconnu	2,4	0	2,6	0	0	0
18-21 mois (accord exceptionnel)	inconnu	0	7,7	0	0	0	0

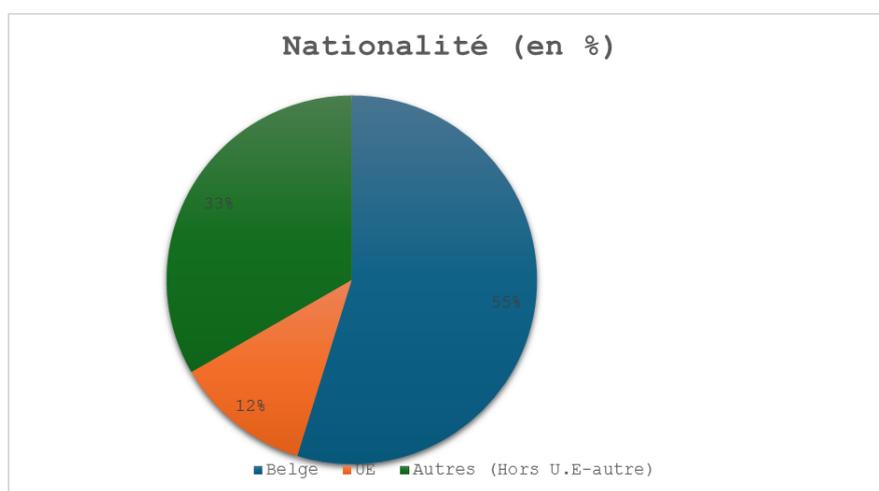
La durée moyenne des séjours est de 97,5 jours.

Nous observons une grande augmentation dans les séjours passant de 8 à 31 jours et de 6 à 9 mois. Les femmes ont besoin d'un temps d'adaptation quand elles arrivent au sein de la Maison d'accueil et un temps de pause est plus que nécessaire. Il nous paraît important d'aller au rythme des familles. Les situations sont de plus en plus complexes, ce qui nécessite un accompagnement plus intense sur les divers niveaux de leur vie.

Nationalité

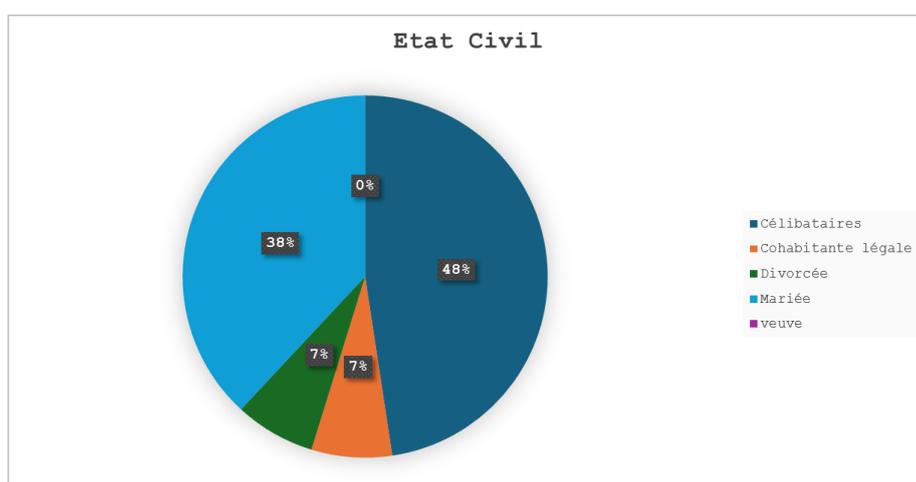
Nationalité (en pourcentage)							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Belges	57,5	73,2	61,54	64,87	58,22	54,00	54,76
U.E.	5	7,3	7,69	13,51	8,82	5,40	11.9
Autres	37,5	19,5	30,77	21,62	32,35	40,60	33.33

Sur les 42 femmes, 23 sont de nationalité belge, 5 de l'Union Européenne et 14 viennent d'un pays en dehors de l'Union Européenne soit, 12 femmes venant d'Afrique.



Etat civil

Etat civil (en pourcentage)							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Célibataires	60	56,1	46	54,1	58,8	51,35	47.62
Cohabitanes légales	7,5	7,3	8	2,7	5,8	16,21	7.14
Divorcées	7,5	7,3	4	8,1	8,8	24,32	7.14
Mariées	32,5	29,3	42	32,4	23,5	8,1	38,1
Veuves	0	0	0	2,7	0	0	0



Age moyen à l'entrée dans notre Maison d'accueil

La moyenne d'âge des femmes accueillies est de 36 ans et pour les enfants, de 7 ans.

La population accueillie varie entre 24 et 50 ans, ce qui reste semblable à l'année 2023.

Moyenne d'âge (à l'entrée)							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2024
Femmes	33,8	33,9	37	36,4	35,6	37,1	35.5
Enfants	4,1	5,7	4,6	4,1	6,6	7.4	7.9

Répartition des enfants par âges et genre

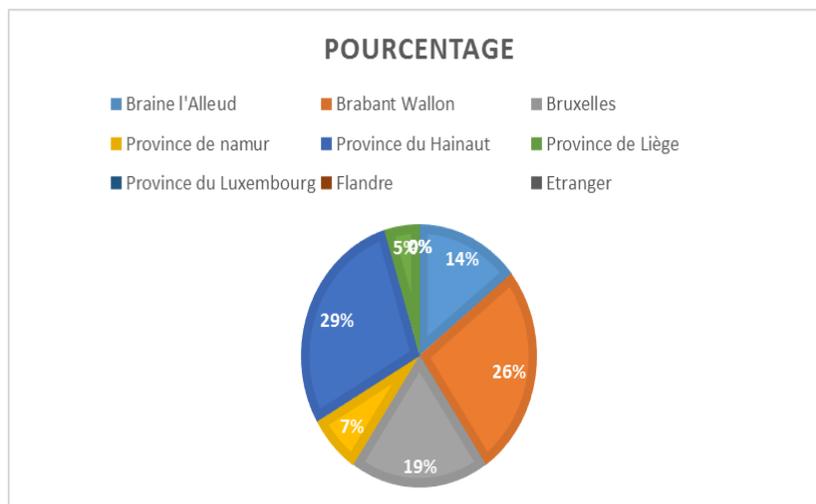


La répartition des âges concernant les enfants montre une concentration aux deux extrémités : une part importante des enfants entre 1 à 3 ans et une autre part de plus de 13 ans. Cela peut s'expliquer par le fait que nous avons accueillis 2 familles de 3 enfants avec des adolescents.

En ce qui concerne le genre, la parité reste semblable qu'en 2023 à savoir un plus grand pourcentage pour les filles (67%) que pour les garçons (33%).

Répartition géographique

Lieu de Provenance (en pourcentage)							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Braine-l'Alleud	10	12,2	15	10,8	17,64	16,21	14,29
Brabant Wallon	30	34,2	23	27	26,47	29,72	26,19
Bruxelles	17,5	26,8	19	21,6	17,64	13,51	19,05
Province de Namur	2,5	0	0	0	2,94	2,7	7,14
Province du Hainaut	17,5	14,6	27	32,5	33,52	29,72	28,57
Province de Liège	2,5	4,9	12	2,7	0	2,7	4,76
Province du Luxembourg	2,5	2,4	0	0	5,88	5,40	0
Flandre	15	4,9	4	2,7	2,94	0	0
Etranger	2,5	0	0	2,7	2,94	0	0



Dans le top 3 de la répartition géographique se trouvent Bruxelles (19,05%), le Brabant Wallon (26,19%) et la province du Hainaut (28,57%). La proximité de ces 3 provenances de la Maison d'accueil peut expliquer ces pourcentages (73.81%). Cela peut s'expliquer aussi par le fait que les femmes victimes de violences préfèrent s'éloigner de leur conjoint tout en restant proche de leur réseau familial.

Depuis 2022, le pourcentage des familles accueillies venant de Braine-l'Alleud est en diminution.

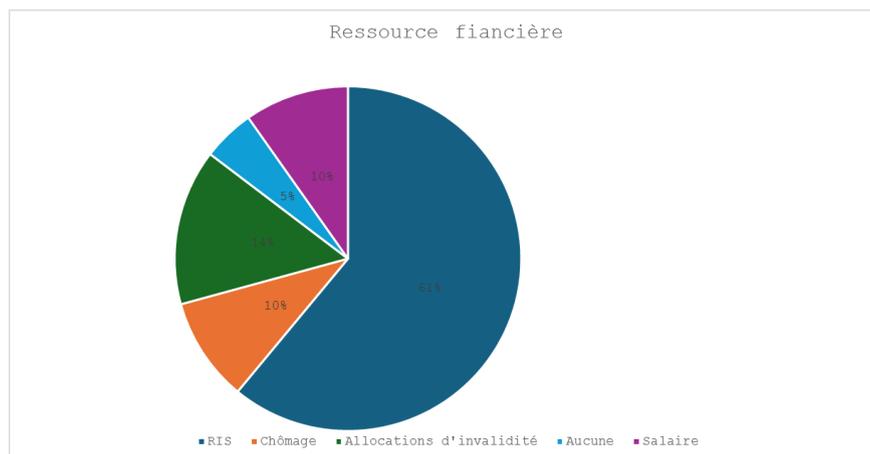
Nombre d'enfants des personnes hébergées

Nombre d'enfants des personnes hébergées (en pourcentage)							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Pas d'enfant	20	46,3	53,9	46	52,94	51,35	54,76
1 enfant	25	31,7	34,6	29,7	20,58	27,02	30,95
2 enfants	35	12,2	3,8	8,1	11,76	16,21	9,52
3 enfants	12,5	9,8	7,7	16,2	14,7	5,4	4,76
4 enfants	7,5	0	0	0	0	0	0

Nous pouvons faire le même constat que les années précédentes, à savoir que les femmes accueillies sont souvent seules ou avec un enfant. Nous pouvons expliquer cela par l'infrastructure de la Maison d'accueil qui n'offre que peu de chambre pour des familles plus nombreuses.

Il est également important de rappeler que 10 femmes sur 42 ont des enfants qui ne sont pas présents au sein de la Maison d'accueil en raison de leur situation familiale. 23 femmes sur 42 sont familles monoparentales.

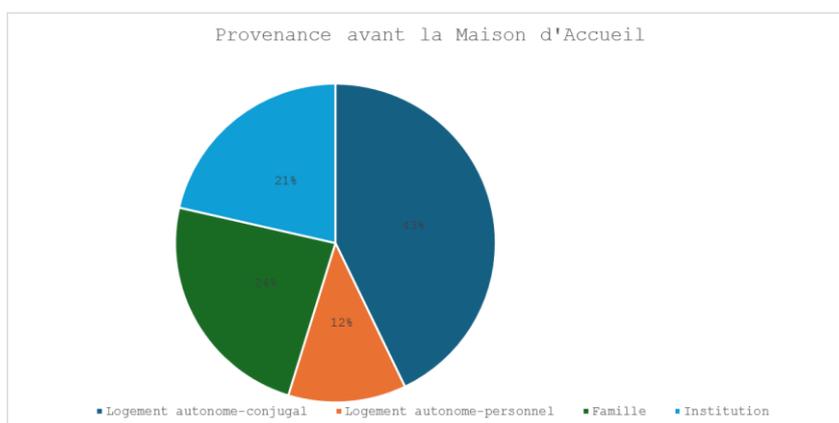
Les ressources financières



12 femmes sur les 42 (28,57%) se sont vues octroyer un RIS après le 1^{er} mois de leur arrivée et ce, grâce à l'accompagnement de l'assistante sociale.

Tout comme en 2023, nous constatons que la grande majorité des personnes accueillies bénéficiaient du Revenu Intégration Sociale d'un CPAS et que très peu ont un salaire comme ressource financière. Cela peut s'expliquer par les situations qui les ont amenées à demander un hébergement.

La provenance des hébergées avant l'arrivée en Maison d'accueil



Il est important de clarifier que la notion « Institution » englobe les Maisons d'accueil (6 femmes), hôpital (2 femmes), logement d'urgence CPAS (1 femme).

Comme nous pouvons le constater, la majorité des familles accueillies proviennent d'un logement autonome conjugale (43%).

Origine de la demande

La majorité des femmes, à savoir 17 femmes sur 42 sont à l'initiative de leur demande d'accueil. Ce constat reste le même qu'en 2023.

Notons que les demandes via des Maisons d'Accueils (9 femmes) sont souvent dues à la durée du séjour en Maison d'accueil (9mois) qui est encore trop court pour pouvoir finaliser le projet de l'hébergée et de l'autonomiser le plus possible.

Les demandes du CPAS ont augmenté depuis 2023. Ils nous ont orienté 8 femmes sur les 42 accueillies. Les 8 demandes ne reprennent pas les demandes non satisfaites qui sont beaucoup plus nombreuses. Ce qui peut s'expliquer par le fait qu'ils sont en première ligne de l'aide à la personne.

2. TRAVAIL DE L'ÉQUIPE SOCIALE

2.1. LA MAISON D'ACCUEIL

En 2024, 42 femmes et 27 enfants ont été accueillis. Ces familles ont bénéficié d'un suivi assuré par l'ensemble des membres de l'équipe sociale, dans le cadre d'un accompagnement interdisciplinaire.

Le travail social repose sur un projet individualisé, établi après 1 mois et réévalué à 6 mois et 9 mois, en étroite collaboration avec chaque hébergée. L'accompagnement peut se faire de manière individuelle, collective ou en extérieur. En plus du travail psycho-socio-juridique, un accompagnement éducatif est proposé tant aux adultes qu'aux enfants, sans système de référent spécifique.

Cette année, une toute jeune équipe s'est créée. Au sein de l'équipe sociale, nous avons accueilli 2 nouvelles juristes (Régine et Alexia). Notre assistante sociale, Pauline, est partie en congé de maternité et a été remplacée par Aurélie. Emilie a repris le poste de responsable logement et post-hébergement. Ellena a été engagée pour reprendre le poste de responsable communication et recherche de fonds.

Nous continuons de participer aux diverses Plate-Forme d'échanges « Violences dans le couple ». Ce qui nous permet de constituer un réseau solide autour de notre travail et de participer à des échanges de bonnes pratiques.

Voici les quelques thématiques abordées lors de ces Plateformes en 2024 :

- Le cyber harcèlement, l'alarme harcèlement et le guide des bonnes pratiques pour lutter contre le sexisme dans l'espace public.
- Les violences sexuelles
- Le logement

Nous proposons également différents ateliers organisés par des personnes extérieures ou par des membres de l'équipe. Ces derniers ont toujours une visée bien-être et/ou réinsertion tout en rythmant la vie dans la maison. Ce sont des temps attendus et appréciés par les femmes. Durant l'année, tout est prétexte pour organiser des moments festifs, engagés et informels ayant comme objectif la création d'un lien et d'un lâcher prise sur les difficultés du quotidien.

2.2. LOGEMENT 2024

D'où viennent-elles ?

Sur 42 femmes hébergées en 2024 :

- 19 femmes (45,2%) venaient de leur privé ;
- 11 femmes (26,2%) venaient de chez des amis ou de la famille ;
- 9 femmes (21,4%) venaient d'une maison d'accueil ou d'un centre d'urgence ;
- 2 femmes (4,8%) venaient de l'hôpital ;
- 1 femme (2,4%) venait de la rue ;
- 6 femmes (14,3%) viennent de la commune de Braine-l'Alleud.

Où vont-elles ?

Sur 42 femmes hébergées en 2024 :

- 18 femmes (42,85%) ont trouvé un nouveau logement ;
- 7 femmes (16,7%) sont parties dans une autre institution ou maison d'accueil ;
- 7 femmes (16,7%) sont toujours à l'Eglantier ;

- 3 femmes (7,1%) sont parties chez des amis ou de la famille ;
- 1 femme (2,4%) est retournée dans son privé ;
- 2 femmes (4,8%) sont retournée dans la rue ;
- 4 femmes (9,5%) inconnu.

Donc, au total, 35 familles sont parties de l’Eglantier, en 2024.

Quelques particularités en 2024 :

Un peu moins de la moitié des femmes accueillies venaient de leur privé (45,2%).

Malgré une légère diminution des femmes Brainoises hébergées chez nous en 2023, nous constatons une certaine stabilité au fil des années et en 2024 (12%).

Il y a une augmentation du nombre de femmes provenant de chez des amis ou de leur famille (26,2% en 2024 pour seulement 8,1% en 2023).

De ce fait, le taux de femmes venant d’une autre institution ou d’une autre maison d’accueil a logiquement diminué (21,4%).

On peut constater également que presque la moitié des femmes hébergées en 2024 ont trouvé un logement social. C’est donc une augmentation par rapport à l’année dernière.

Petite particularité par rapport à l’année dernière, nous avons hébergé une femme provenant de la rue, et 2 sont reparties à la rue par la suite.

2.3. EMPLOI - FORMATION 2024

Niveau formation :

Pour 6 femmes sur 42 hébergées en 2024, nous ne savons rien de leurs formations antérieures vu qu’elles sont restées très peu de temps à L’Eglantier (quelques jours). Pour les autres (36), nous nous sommes basés sur leur diplôme le plus élevé.

Etudes universitaires	3	8,3%
Etudes supérieures	0	0%
Secondaire supérieure	7	19,5%
Secondaire inférieure	0	0%
Primaire	7	19,5%
Diplôme étranger non reconnu en Belgique	3	8,3%
Sans diplôme	16	44,4%
Etudes universitaires	3	8,3%

Emploi – Formation durant leur séjour :

Sur 42 femmes hébergées en 2024 :

- 8 femmes (19%) ont quitté L’Eglantier avec un emploi (2 femmes ont conservé l’emploi qu’elles avaient avant leur arrivée à L’Eglantier et 6 femmes ont trouvé du travail durant leur séjour).
- 11 femmes (26,2%) ont quitté L’Eglantier en suivant une formation (5 hébergées ont continué leur formation commencée antérieurement, 6 ont commencé une nouvelle formation).
- 1 femme (2,4%) a commencé du volontariat à La Fol’Fouille.
- 19 femmes (45,2%) n’avaient pas la possibilité d’envisager une recherche emploi ou formation :

- 3 femmes avaient un enfant en bas âge (difficulté de trouver un milieu d'accueil pour les enfants)
- 9 femmes avaient de très sérieux problèmes de santé ;
- 7 femmes sont restées moins d'un mois ;
- 3 femmes (7,2%) n'ont pas concrétisé de projet emploi ou formation durant son séjour.

⇒ Parmi les femmes qui avaient la possibilité d'envisager une recherche formation ou emploi, 87% d'entre elles ont quitté L'Eglantier avec soit un emploi, soit une formation.

Quelques particularités en 2024 :

La grande particularité de 2024 est le grand écart constaté en ce qui concerne le niveau de formation. Nous n'avons jamais hébergé autant de femmes qui possédaient un diplôme universitaire. Mais, nous constatons également, comme l'année dernière, que presque la moitié des accueillies n'ont jamais obtenu de diplôme.

Depuis quelques années, plus aucun enfant n'obtient une place en crèche, ce qui freine fortement les projets professionnels des mamans. Nous avons quand même la chance de pouvoir compter sur la halte-garderie de Braine-l'Alleud qui peut accueillir les enfants en journée. Les difficultés sont les plages horaires plus restreintes et les prix qui peuvent rapidement monter si l'enfant s'y rend tous les jours.

Depuis une dizaine d'années, un quart de notre population présente des problèmes de santé sérieux.

2.4. TRAVAIL JURIDIQUE

Sur les 42 dames hébergées (avec ou sans enfants) au cours de l'année 2024, 31 ont été rencontrées dans le cadre d'un premier entretien juridique permettant de parcourir leur situation et d'évaluer leurs éventuels besoins en matière juridique.

9 hébergées n'ont pas été rencontrées dans le cadre d'un premier entretien juridique, soit car elles ont quitté L'Eglantier dans un délai très court et il n'a pas été possible de fixer un premier entretien (4 hébergées), soit car elles ne se sont pas présentées au premier entretien (3 hébergées). Une hébergée était arrivée en 2023 et a quitté L'Eglantier début janvier 2024 (dossier non repris dans le présent rapport). La dernière, car il s'agissait de la fille majeure d'une autre hébergée et qu'elle souhaitait que tout passe par sa maman.

Sur les 31 hébergées rencontrées lors d'un premier entretien juridique, 30 hébergées ont été activement suivies pour une ou plusieurs questions juridiques. Une hébergée n'a pas désiré poursuivre le travail car elle estimait que tout travail supposait la non-préservation de sa vie privée.

Les deux juristes (chacune travaillant mi-temps) ont assisté les hébergées dans les matières reprises ci-après. Chaque hébergée peut avoir reçu une aide juridique dans plusieurs matières.

- 15 hébergées ont dû avoir recours à un avocat. Les juristes ont constitué les dossiers d'assistance juridique ou assistance judiciaire (en cas de procédure devant un tribunal).
- Pour 12 hébergées les juristes ont pris contact avec la police (dépôt de plainte, déclaration de personne lésée, établissement de fiche d'information, récupération des affaires personnelles etc.).
- Les juristes ont accompagné 15 hébergées dans le cadre de rendez-vous externes (audience, rendez-vous administratifs, rendez vous avocats etc.)
- 17 hébergées ont reçu une assistance en droit de la famille (questions relatives aux adultes telles que divorces, mesures urgentes, fin de cohabitation etc.).
- 11 hébergées ont reçu une assistance en droit de la jeunesse pour des questions concernant exclusivement les enfants (SAJ / SPJ)

- 9 hébergées ont reçu des conseils ou assistance en matière de droit des étrangers (titres de séjour/ renouvellement /demande de protection dans le cadre d'un regroupement familial etc.).
- 9 hébergées ont reçu des conseils en matière de droit pénal soit dans le cadre de procédure diligentées par elles (coups et blessures etc.), soit dans le cadre de procédures diligentées contre elles (vol, abus de faiblesse etc.).
- 14 hébergées ont été aidées en matière de dettes (établissement de plans financiers, négociations avec les créanciers, contestation de créances etc.).
- 1 hébergée a reçu des avis fiscaux (recherche des quotes-parts, contestation de saisie arrêt, négociations avec l'administration fiscales).
- 3 hébergées ont reçu des avis en matière contractuelle (relecture de contrat de travail, de baux, questions en matière de succession).

2.5. ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ADULTE

Le suivi psychologique adulte est ouvert à toute hébergée le souhaitant. Après un délai d'une semaine sans rendez-vous, une première rencontre a lieu afin de faire connaissance, poser le cadre et définir le rôle de la psychologue. Nous prenons toujours un temps car l'arrivée en Maison d'accueil signe le départ vers une nouvelle vie. Cela peut aussi être synonyme de deuil (de la relation, de son logement, de son mode de vie, ...). Nous respectons cette phase de changement en leur laissant une semaine d'acclimatation. Cependant, si la personne hébergée souhaite un rendez-vous pendant cette première semaine, nous trouvons bien entendu un créneau.

Lors de ce premier entretien, il est proposé à l'hébergée de relater les raisons de son arrivée et de brasser son histoire de vie afin d'avoir une image globale de sa situation avant d'analyser la demande et la faisabilité d'un suivi psychologique.

La prise de rendez-vous se fait en collaboration selon les horaires de l'hébergée et ses obligations. La fréquence peut varier selon les besoins, les périodes, ... La psychologue reste dans toute circonstance joignable. Habituellement, un rendez-vous est fixé toutes les deux semaines, sauf circonstance particulière. Il est assez fréquent de commencer par un rendez-vous par semaine puis espacer à un rendez-vous toutes les deux semaines.

Les rendez-vous se font dans le bureau dédié, dans le bâtiment social. Cependant, si urgence il y a, certains rendez-vous peuvent se faire en chambre (par exemple : intervention car idée suicidaire, ...)

Les accueils réalisés dans l'urgence demandent une attention particulière : le départ ayant été précipité et parfois ne résultant pas d'un processus psychique, les hébergées n'ont pas toujours conscience de leur (in)sécurité et de la dangerosité du conjoint.

Bien que chaque suivi soit unique, certaines thématiques sont récurrentes : comprendre pourquoi le conjoint est comme cela, pourquoi elles ne sont pas parties plus tôt, pourquoi ça leur arrive à elle ? Toutes ces questions s'articulent autour de la reprise de leur indépendance, le travail de la conscience et confiance en soi, redécouverte de soi. Diverses émotions fortes peuvent donc rythmer leur parcours comme la culpabilité, la colère, la tristesse et petit à petit, la joie qui refait son apparition.

En 2024, plusieurs collaborations ont eu lieu. Nous avons rencontré des difficultés à trouver une psychiatre dans notre région. Il y a quelques psychiatres hommes mais peu de femmes. Au vu de la problématique traitée dans notre institution, l'intervention de professionnelles est importante. Diverses collaborations ont eu lieu avec des médecins traitants et des psychiatres déjà dans le réseau de l'hébergée. Ces collaborations tendent à se répéter en corrélation avec les problématiques d'assuétudes et de santé mentale, en augmentation dans notre population.

L'animation de l'atelier « Emotion » est aussi réalisée par la psychologue. Centré sur les violences conjugales et intrafamiliales, cet atelier explore différentes facettes émotionnelles de ces violences. Du rapport à l'autre jusqu'au cycle de la violence, cet atelier est souvent porteur et émotionnel pour les hébergées.

Le travail de psychologue est donc un travail très riche.

2.6. POST-HÉBERGEMENT

Le post-hébergement en Maison d'accueil est une étape cruciale dans le parcours de réinsertion des femmes et des enfants victimes de violence conjugale et intrafamiliale. Cette phase vise à assurer une transition en douceur vers une vie autonome et sécurisée, après leur séjour en Maison d'accueil.

Le suivi des familles qui s'éloignent géographiquement après un hébergement en Maison d'accueil est un défi majeur qui nécessite une attention particulière. Il est crucial de développer des stratégies pour maintenir le lien, comme des suivis à distance via des appels vidéo, des partenariats avec des services locaux ou des programmes de soutien en ligne. En surmontant ces obstacles, nous pouvons continuer à offrir un accompagnement efficace et adapté aux besoins des familles, peu importe où elles se trouvent.

Voici quelques éléments clés à considérer concernant le post-hébergement :

1. Soutien continu

Après leur départ de la Maison d'accueil, il est essentiel de maintenir un soutien psychologique et social. Cela peut inclure des séances de suivi avec une psychologue, ainsi que des groupes de parole pour partager des expériences et renforcer la solidarité.

2. Accompagnement à la réinsertion

Le post-hébergement doit inclure des programmes d'accompagnement pour aider les femmes à retrouver leur autonomie. Cela peut comprendre des formations professionnelles, des ateliers de gestion financière, et des conseils sur la recherche d'emploi.

3. Accès au logement

Faciliter l'accès à un logement stable est une priorité. Cela peut impliquer des partenariats avec des agences immobilières, des aides au logement, ou des programmes de logement temporaire pour garantir que les femmes et leurs enfants ne retombent pas dans des situations précaires.

4. Réseau de soutien

Encourager la création d'un réseau de soutien, que ce soit par le biais de groupes de pairs, d'associations locales ou de services communautaires, peut aider les femmes à se sentir moins isolées et à bénéficier de ressources supplémentaires.

5. Suivi des enfants

Il est également important de prendre en compte les besoins des enfants. Des services de soutien psychologique et éducatif doivent être offerts pour les aider à surmonter les traumatismes et à s'intégrer dans un environnement scolaire sain.

6. Évaluation des besoins

Un suivi régulier pour évaluer les besoins des femmes et des enfants après leur hébergement est essentiel. Cela permet d'ajuster les services offerts et de s'assurer qu'ils répondent aux défis rencontrés dans leur nouvelle vie.

3. L'ANTENNE « FEMME, COUPLE ET VIOLENCE »

1. NOTRE EQUIPE

En 2024, l'équipe de l'Antenne était composée de 4 personnes salariées :

- Aude MOTQUIN, analyse de la demande et accompagnement social et animation du groupe de parole, 17h/semaine.
- Annelise DONY, juriste, a quitté ses fonctions le 08/09/2024 remplacée par Alexia DAUBRESSE en 17h/semaine à partir du 23 septembre.
- Victoria BERTINCHAMPS, psychologue enfants, a arrêté son contrat le 31/10/2024.
- Virginie LAMANT, psychologue et animation du groupe de parole en 17h/semaine depuis avril 2023.

2. NOTRE TRAVAIL

2.1. Public

Lors l'année 2024, nous avons rencontré 94 femmes, 2 hommes ayant subi une ou plusieurs formes de violences.

Nous remarquons une augmentation du nombre de personnes suivies par rapport à l'année dernière (de 69 à 96). La proportion de violence sexuelle exprimée par les victimes a doublé. Malgré cette augmentation nous pensons que ce type de violence reste très intime et demande du temps avant d'être abordé. Nous supposons qu'il y en a davantage, banalisé par le « devoir conjugal ».

Au cours de l'année, nous avons rencontré beaucoup de situations conjugales et surtout de la violence psychologique et verbale. Ces types de violence sont souvent les plus compliquées à aborder car moins palpables. En revanche, ces suivis sont porteurs.

2.2. Missions et atouts

2.2.1. Missions

L'objectif de l'Antenne est d'offrir un suivi adapté aux besoins et aux situations de chaque personne victime de violence conjugale et/ou intrafamiliale. Nous les accompagnons dans leur réflexion et leurs démarches vers un mieux-être en relation, soit avec soi-même, soit avec autrui. Nous les informons au mieux des possibilités pouvant être mises en place et de leurs conséquences.

Ce service est gratuit et ouvert à tous : hommes, femmes et enfants.

Toute demande est orientée vers Aude Motquin qui rencontre chaque personne afin d'analyser et évaluer la correspondance entre les attentes et notre cadre de travail. Ce rendez-vous permet de présenter l'ASBL et, par la suite, d'orienter la personne vers les collègues appropriées.

Selon les besoins, Aude est une ressource pour toutes les questions sociales (logement, aide financière, formation, ...) ainsi que pour les actions de sensibilisation.

Annelise Dony et Alexia Daubresse ont suivi toutes les demandes juridiques. Les missions de la juriste sont multiples : préparation et accompagnement pour un entretien chez un avocat, d'une audience ou auprès de services consacrés à la jeunesse (Service d'Aide à la Jeunesse ou Service de Protection de la

Jeunesse), au civil voire au niveau pénal (commissariat de police, maison de justice, etc.). Le suivi, ponctuel ou régulier, se réalise dans un large champ d'action, tant que son lien réside dans la violence conjugale (divorce, hébergement des enfants, dettes, droit pénal, de la jeunesse, etc...). Parfois, nous devons également traiter du droit des étrangers. Nous accompagnons de plus en plus de questions administratives découlant d'une potentielle séparation.

Initialement prévus sous deux fonctions, les entretiens psychologiques sont actuellement réalisés par la psychologue adulte, Virginie Lamant. La forte collaboration entre les deux psychologues a été stoppée à la suite du départ de la psychologue enfants, Victoria Bertinchamps. Toute problématique en lien avec la violence conjugale et/ou intrafamiliale peut être travaillée lors de ces entretiens. Elles sont assez larges, de la reprise de confiance en soi jusqu'à la remise en relation avec l'autre.

Une étroite collaboration existe entre la psychologue et la juriste dans la rédaction des « récits de plainte ». Résultant d'un long travail, cet écrit relatant les événements marquants de la relation met en évidence la violence conjugale et/ou intrafamiliale. Ce récit peut servir de base pour un dépôt de plainte ou, à minima, y être joint.

Le groupe de parole s'est maintenu, permettant d'avoir une certaine stabilité.

2.2.2 Atouts

Nous nous devons de remarquer l'augmentation des sensibilisations. L'équipe entière s'est mobilisée afin de sensibiliser davantage les professionnels et futurs professionnels.

La dynamique du groupe de parole a été légèrement modifiée par les nouvelles arrivées. Nous avons accueilli davantage de nouvelles personnes avec des participations tantôt courtes tantôt longues. Ce groupe a été porteur pour plusieurs participantes.

Dès leur arrivée, les collègues sont fortement encouragées à suivre la formation « Processus de Domination Conjugale ». Cela nous permet d'avoir un langage commun. Par ailleurs, l'équipe continue à se former afin d'offrir le meilleur accompagnement possible.

Nous tirons un réel avantage à travailler ensemble tous les jours. Effectivement, les trois membres de l'Antenne sont engagés à temps plein dans l'ASBL et ont l'habitude de collaborer ensemble. De plus, cette disponibilité nous permet de nous mobiliser et de traiter les urgences dans un délai très rapide.

2.3. Formations

Les différents membres de l'équipe ont suivi des formations ensemble ou séparément :

- Processus de Domination conjugale :
 - Module initial
 - Module victime
- DPO : travailler dans la violence sans se faire violence.
- Accompagnement des assuétudes
- SSM : 50 ans d'accueil et de lien
- Etrangers : différentes situations de séjour.
- Choc culturel, violences, genres et parcours migratoires
- La réforme des logements sociaux

- Thérapie brève centrée sur la solution
- Sensibilisation auteur
- Droits quotidiens Etrangers : différentes situations de séjour

La diversité des formations suivies nous permet d'avoir une prise en charge diversifiée.

3. NOS DIFFICULTES

Une nouvelle fois, nous avons dû faire face à des absences et des remplacements dans l'équipe : la psychologue enfants a démissionné, de même que la juriste qui a été remplacée, et la direction a été en poste peu de temps. A ce jour, une nouvelle direction a pris fonction.

Le service a été secoué par une situation d'infanticide dans le cadre de la violence conjugale. Une supervision individuelle a été demandée et effectuée afin de prendre un temps de réflexion. De plus, l'accompagnement de la maman est toujours d'actualité. Cet évènement tragique reste dans notre réalité étant donné la gravité et le suivi judiciaire.

4. NOS PROJETS

Notre plus gros projet sera de *construire l'équipe*. Nous souhaitons toutes faire avancer l'Antenne dans son évolution positive, accompagner de la meilleure manière qu'il soit nos bénéficiaires. Pour ce faire, nous devons trouver notre équilibre et notre stabilité. Ce cheminement est en bonne voie.

Afin d'assurer cette stabilité, nous allons continuer les *supervisions* à raison d'une fois toutes les 6 semaines. Grâce à ce travail entamé en 2023, nous avons déjà pu soulever des questions que nous traitons en équipe par la suite. Le but de la supervision est donc d'apporter des situations nous questionnant afin de réfléchir à notre pratique et à des pistes d'amélioration. Nous attendons toujours impatiemment ces supervisions que nous estimons toutes nécessaires et utiles.

Avec l'arrivée d'une personne dédiée à la *communication*, nous ne pouvons qu'espérer retrouver notre réseau et notre public cible afin de reprendre les collaborations. Il sera donc possible de médiatiser notre intervention auprès des victimes de violences intrafamiliales, de leur ouvrir les portes de notre institution afin d'offrir un espace et un lieu bienveillant.

Nous comptons offrir un accueil chaleureux à la nouvelle direction, l'aider à s'acclimater à notre travail. Cette nouvelle recherche d'équilibre, nous espérons, conclura une période difficile.

Lorsque la nouvelle direction sera effective, il est dans nos projets de relancer nos actions de *sensibilisation* générale aux violences et autour des enfants. Nous souhaitons aussi continuer le travail en réseau.

Plusieurs professionnelles ont des formations prévues pour cette année. Le perfectionnement théorique sera une avancée supplémentaire vers notre but : accompagnement optimal.

4. L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT DES ADULTES EN MAISON

Cette année 2024 est marquée par de nombreux changements au sein de l'équipe éducative.

Pour commencer, Kelly Coenen s'est absentée du 15/03/2024 au 01/11/2024 suite à un accident de travail. Elle est remplacée par David Desgain à partir du 15/05/2024 jusqu'au 31/10/2024.

Anne-Sophie est en maladie à partir du 24/04/2024. Lucie Barbaro assure son remplacement du 29/05 au 04/08/2024. À partir du 14/08, Sofiane Madi est embauché pour ce poste. Il nous quitte quinze jours plus tard. Et c'est Emilie Wacheul qui reprend ce contrat à partir du 20/09/2024.

Joëlle De Neuville quitte l'Eglantier pour prendre sa retraite à partir du 9 juillet 2024. Elle est remplacée par Lucie à partir du 9 juillet 2024.

Jusqu'au 18 août, nous avons pu compter sur le travail d'Erine Rompff en doublure les dimanches et pendant les vacances scolaires. Yasmina Khaldi a repris le contrat à partir du 22/09/2024. Du mercredi 13/11/24 jusqu'à la fin de l'année 2024, soit durant 8 semaines, nous avons pu encadrer Yasmina Khaldi comme stagiaire.

En raison des nombreux changements, il a été difficile de maintenir un accompagnement soutenu et de qualité tout au long de cette année, malgré l'implication de chacun.

Nous aspirons à retrouver une stabilité pour 2025, ce qui permettra, entre autres, une meilleure répartition de la charge de travail et une continuité dans l'accompagnement.

1. SORTIES ET ACTIVITÉS

Cette année encore, nous poursuivons l'accompagnement de nos hébergées au travers d'activités variées. Ces espaces permettent de faciliter la rencontre et l'échange et permettent de viser au développement personnel et relationnel de chacun.e mais aussi d'élargir leurs apprentissages théoriques et pratiques.

Les ateliers

En 2024, voici les ateliers qui ont été réalisés :

- L'atelier « **photo** » et l'atelier « **impro** » ont été poursuivis, avec les mêmes objectifs : travailler son lien avec l'environnement, avec soi-même et avec l'autre.
Apprendre à nous ouvrir et à accueillir l'autre pour interagir avec lui.
- Des ateliers « **cuisine** » ont été réalisés : pour accompagner les dames vers une alimentation saine et équilibrée, en découvrant de nouvelles recettes.
- Un atelier « **DIY** » a été réalisé à plusieurs reprises : pour prendre soin de soi et de sa créativité en créant de ses mains.
- Se réunir autour de la thématique de la « **Lutte des violences faites aux femmes** » de la journée du 27 novembre, lors d'un atelier de création d'affiches.
- Un module d'ateliers d'**art –thérapie** animé par une stagiaire formée dans ce domaine.

Les activités

À L'Eglantier, les activités et sorties sont l'occasion de souffler et de prendre le temps de se connecter à soi et aux autres. Passer du temps de qualité, où l'on peut vivre de nouvelles découvertes et créer du lien. Ces espaces sont pour nous indispensables au bien-être des dames et de leurs enfants. Ils sont bénéfiques pour réduire le stress, déconnecter de leurs soucis quotidiens et s'autoriser un peu de temps pour elles.

Cette année, nous avons eu la chance de les accompagner lors de plusieurs activités :

- Grâce aux « Trois Cocottes », nous avons pu partir respirer l'air iodé de la mer du nord. Femmes et enfants ont pu découvrir le grand large, et prendre soin du lien, les pieds dans le sable.
- Participer à la « Journée du cheval » organisé par le Rotary
- Se rassembler pour partager un petit déjeuner de Pâques et un repas de Noël
- Profiter, grâce à l'ASBL Dana, de massages exceptionnels, pour prendre soin de soi.

En été, nous avons pu nous retrouver autour de plusieurs repas barbecue au jardin, ainsi que de moments jeux d'eau.

2. TRAVAUX

Suite à une demande à l'OA, Pascal Vermeulen a travaillé huit heures par semaine. Il s'est occupé des réparations dans l'appartement supervisé ainsi que de la maintenance des bureaux destinés à l'équipe sociale. Pascal nous a quitté définitivement le 30/06/2025 pour bénéficier de sa pension.

Xavier a été engagé à temps plein pour réaliser les travaux de maintenance de la Maison d'accueil et du bâtiment 54.

Les travaux réalisés dans le courant de l'année 2024 sont :

- Changement des armoires alimentaires et vaisselles de la cuisine
- La création du parking du 80
- Transformation de la salle de jeux en bureau
- Transformation de l'ancien bureau en salle de jeux
- Achat d'un nouveau séchoir pour le 80
- Remise en peinture des lieux

Les futurs travaux que nous aimerions réaliser sont les suivants :

- Renforcement du système de sécurité de la Maison d'accueil
- Terrassement de l'appartement du 54
- Aménagement de la plateforme.
- Réorganisation des espaces des étendoirs à linge (fixe)
- Démolition du chalet brocante afin de pouvoir créer un espace fumeur.
- Création d'espace de rangement dans le jardin mise en place d'un compost

3. FORMATIONS

En 2024, les supervisions cliniques ont été poursuivies.

Cela nous permet de prendre un moment de recul et de réflexion en équipe sur certaines situations.

De manière individuelle, nous avons eu l'occasion de suivre diverses formations :

- Jessica : Repère pour prévenir et mieux gérer le stress au quotidien ; Gestion du conflit et de l'agressivité ; Formation AFSCA
- Lucie a pu participer au Colloque ASBL Les Frangines : "Parentalité et violences intrafamiliales : réflexions et pratiques.

Nous avons aussi eu l'occasion d'assister à plusieurs Intervisions, au sein de plusieurs autres Maisons d'accueil du Brabant Wallon.

Ce partage d'expériences qui s'avère toujours riche, nous permet de prendre du recul par rapport à notre fonctionnement et nous fait découvrir de nouvelles idées quant à notre accompagnement éducatif.

Les différents thèmes abordés étaient :

- « Hygiène au sein de la MA » (février, au Goéland),
- « Gestion des conflits / dynamique de groupe et sanctions » (juin, à Paul Henricot),
- « Travail autour de l'hygiène : pédagogie autour de la famille » (juin, à L'Eglantier),
- « Violence institutionnelle – Fin de séjour » (septembre, à la Maison maternelle du Brabant Wallon).

5. L'ÉQUIPE ENFANTS

1. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe enfants est composée d'une puéricultrice, d'une psychomotricienne et d'une psychologue enfants.

Au cours de l'année 2024, Alexandra (psychologue enfants) a été écartée pour sa grossesse (mi-juillet 2024). Elisa Lillo la remplace depuis août 2024.

2. ACTIONS ET ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE ENFANTS

L'équipe enfants accompagne les mères et leur(s) enfant(s) dans le quotidien, dans des suivis et dans l'organisation d'activités.

2.1. Le quotidien

- Le soutien scolaire et l'aide aux devoirs ont été donnés par Mathilde, puéricultrice, ayant un diplôme d'institutrice, elle a pu mettre en place certaines méthodes adaptés aux enfants.
- Aspect médical et santé de l'enfant : La puéricultrice réalise un accompagnement à la prise de rendez-vous médicaux avec la maman.
- Garde des enfants : L'équipe enfants, principalement la puéricultrice, réalise une garde des enfants lors de rendez-vous et ateliers des mamans. Cependant, les mamans doivent essayer de s'organiser entre elles avant de venir vers la puéricultrice. Ce système permet de travailler la solidarité entre elles.

Un contrat de garde doit être effectué entre la maman et la personne qui garde son enfant, si celle-ci dépasse 2h de garde.

Si jamais cette option n'est pas réalisable ou envisageable, la maman doit demander 48h à l'avance à la puéricultrice (ou membre de l'équipe enfants) de garder son enfant. Cette règle est appliquée afin d'encourager la maman à s'autonomiser et s'organiser, au même titre qu'elle devrait le faire lorsqu'elle se retrouvera en logement autonome.

- Projet Maman : Il est réalisé en collaboration avec la psychologue enfants et la puéricultrice. Il a pour objectif de faire une anamnèse de la vie de l'enfant et de sa maman. De ce projet ressortent des objectifs de travail qui seront le fil rouge, de la collaboration avec l'équipe enfants. Ces derniers se retrouveront également dans le PAI de la maman.

Nous l'avons séparé par la suite ; la puéricultrice réalise les objectifs de travail et la psychologue enfants en collaboration avec la psychologue adultes, réalisent l'anamnèse.

- PDS (point de la semaine) : c'est un moment d'échange entre l'équipe enfants et les enfants de la Maison d'accueil afin de poser des mots sur leurs émotions, leurs envies, leurs ressentis par rapport à la vie à la Maison d'accueil.
- Le PDJ des enfants : le matin, durant le PDJ adulte, deux membres de l'équipe se réunissent avec les enfants présents pour se dire bonjour, dans la salle de jeux.
- Organisation des cadeaux d'anniversaires et de départ pour les enfants de la Maison d'accueil.
- La salle de jeu a déménagé, elle est désormais dans l'ancien bureau des éducateurs. Celle-ci a été réaménagée avec un fauteuil pour les mamans, une armoire fermant à clé ce qui a permis de mettre en place un système de bacs de jeux qui sont changés tous les 15 jours.

2.2. Les suivis

Psychologue

Les entretiens psychologiques sont réalisés avec les enfants, mais aussi avec les mères. Le travail porte sur les émotions, le lien parent-enfant, ainsi que sur l'impact de la violence conjugale.

Dès leur arrivée à la Maison d'accueil, en fonction de l'âge de l'enfant, la psychologue rencontre d'abord la famille ensemble. Pour les enfants de 0 à 6 ans, la psychologue enfants propose des séances dyadiques, tandis que pour les enfants de 6 à 18 ans, elle privilégie des rencontres individuelles. Le travail thérapeutique est systématiquement adapté aux besoins spécifiques de chaque famille, en tenant compte de leur parcours.

Il peut arriver, selon les besoins de la famille, que la psychologue et la psychomotricienne assurent des suivis conjoints. De plus, la psychologue peut rencontrer la mère en entretien individuel pour échanger sur la parentalité et les difficultés auxquelles la famille peut être confrontée.

Un autre aspect clé du travail du psychologue pour enfants est la collaboration avec la juriste, notamment pour les services comme le SAJ, le SPJ, ainsi que les services en lien avec les enfants (pédopsychiatres, Espaces-rencontres, etc.).

- Psychomotricité

Les enfants accueillis dans la Maison d'accueil ont l'opportunité de participer à des séances de psychomotricité relationnelle au minimum 1h 1x par semaine en individuel ou/et éventuellement avec la maman et la psychologue enfants. Les mamans sont conviées à des entretiens en début et en fin de séjour.

2.3. Les activités

Durant les vacances scolaires, étant donné que les enfants sont davantage présents au sein de la Maison d'accueil, des activités extérieures et culturelles sont organisées. Il est aussi possible d'inscrire les enfants aux plaines de vacances et à des stages.

Au cours de cette année 2024, l'équipe enfants s'est mobilisée autour des différentes fêtes :

- Pâques : La puéricultrice a organisé une chasse aux faux œufs, dans le jardin de la Maison d'accueil. Les enfants ainsi que les mamans devaient retrouver un coffre au trésor avec les œufs en chocolat.
- Fête des mères : La puéricultrice a organisé un atelier bricolage avec les enfants. Ils ont décoré un pot de cresson avec une fleur peinte à la main.
- Vacances d'été :
 - Journée à la Mer du Nord à Ostende en train.
 - Le projet Mozet : Deux semaines de stage nature pour les femmes et les enfants, en collaboration avec le Domaine de Mozet et Environnement pour Tous.

Une première semaine de sensibilisation à la Nature au mois de juillet, dans l'enceinte de la Maison d'accueil et les parcs aux alentours. Ainsi qu'une journée sur le site du Domaine de Mozet.

La deuxième semaine s'est déroulée en octobre, avec un projet nature au sein de la Maison d'accueil : la création d'un bac à plantes aromatiques pour le jardin de la Maison d'accueil.

- Halloween : L'équipe enfants a organisé une après-midi Halloween, en faisant un petit goûter avec les enfants et les mamans. Pour ensuite, partir sonner aux portes pour rapporter une belle quantité de bonbons.
- Saint-Nicolas : Pour décorer nos bureaux du 54, où nous allons faire la fête de saint Nicolas, nous avons fait réaliser des coloriages aux enfants de la Maison d'accueil et invités. Ces réalisations, nous ont servi à décorer les locaux.

Le 11 décembre, l'équipe enfant a organisé la fête de Saint-Nicolas, sous forme de diverses activités: la matinée était réservée à l'équipe avec un petit déjeuner et des activités de renforcement d'équipe. L'après-midi, il y avait des clowns du Kot é clown de l'UCL qui réalisaient des sculptures de ballons et un spectacle de contes donné par Myrtilles et compagnie. Ces activités ont été suivies d'un goûter et de la venue de Saint-Nicolas !

Il a pu remettre à chaque enfant son cadeau, accompagné d'un sachet de chocolat et d'une mandarine. C'était un vrai moment de partage entre les hébergées actuelles et anciennes et l'équipe.

- Noël : Le sapin ainsi que la maison ont été décorés avec les enfants et les mamans, accompagnée de la puéricultrice.

Le 18 décembre 2024, un dîner raclette a été organisé avec toutes les hébergées et les enfants. Lors de ce moment, les femmes ont reçu un cadeau de l'équipe éducative. Les enfants quant à eux ont reçu un cadeau d'Opération Papa Noël par différents citoyens qui les ont parrainés.

Le Rotary de Genval nous a invité à un souper, lors duquel, nous avons reçu un colis de livres pour les enfants. Cette opération « Un livre pour Noël », persévère depuis plusieurs années.

3. OBJECTIFS A POURSUIVRE EN 2025

- Sensibiliser de manière ludique les mamans et leurs enfants (aux écrans, aux droits de l'enfant, aux besoins de l'enfant)
- Organiser des activités extérieures (sorties au parc, à la bibliothèque, découverte de la nature)
- Soutenir la dyade mère-enfant dans les rituels du quotidien (prise du bain, rituel du coucher, préparation du repas...)
- Renforcer le travail en réseau, au niveau médical, éducatif, culturel et juridique
- Création d'un atelier qui travaille la parentalité avec les mamans
- Création d'un planning d'activité
- Renouvellement de la charte des mamans
- Continuité dans les séances de psychomotricité
- Continuité dans les séances (individuelles ou dyadiques) avec la psychologue enfants
- Permettre aux mamans d'avoir un suivi avec la psychologue enfant axé sur la parentalité
- Continuer à avoir des moments de réflexion entre les personnels de l'équipe enfants.

4. COLLABORATION AVEC DIFFÉRENTS SERVICES

- SAJ
- SPJ
- ONE
- Bibliothèque de Braine-l'Alleud
- Stage sportif (Commune de Braine L'Alleud)
- CPAS de Braine -l'Alleud
- Service de la petite enfance de Braine-l'Alleud
- Domaine de MOZET/ Environnement pour tous
- AMO
- Le Prisme, la Maison des jeunes de Braine-l'Alleud
- Collaboration avec les écoles de Braine-l'Alleud
- Kot projet Kot é clown
- SSM – « les Safrans »

5. CONCLUSIONS

Les enfants qui arrivent à L'Eglantier sont parfois profondément marqués, bouleversés. Grâce à notre cadre structuré et à notre présence bienveillante, nous nous efforçons de les accueillir dans un environnement sécurisant. Plusieurs semaines, voire plusieurs mois, peuvent parfois s'écouler avant que ces enfants ne parviennent à s'apaiser. Au sein de la maison, ils tissent également de nouvelles relations et peuvent expérimenter des types de liens différents.

Quant aux mères, elles doivent retrouver des repères, une forme de sécurité. Elles sont souvent épuisées et manquent cruellement de confiance en leurs capacités maternelles. Au sein de la Maison d'accueil, elles peuvent se poser, jouer avec leur enfant, les observer, les redécouvrir dans un cadre plus serein.

Tout est parfois à reconstruire avant de pouvoir entamer cette nouvelle vie qui les attend et c'est ce que nous tentons d'offrir à ces familles lors de leur séjour au sein de notre Maison d'accueil.

6. KABA KADO

Lancé en décembre dernier, grâce au subside Viva For Life, le projet Kaba Kado vise à offrir des cadeaux personnalisés aux enfants en situation de précarité, notamment ceux résidant en Maison d'accueil. Pour ce faire, un formulaire d'inscription a été mis en place afin que les institutions partenaires nous transmettent les informations nécessaires comprenant les prénoms, les âges et les centres d'intérêt des enfants.

Pour cette première édition, les cadeaux étaient offerts dans des cabas et totebags réutilisables.

Initialement prévu pour la Saint-Nicolas et Noël, le projet s'est élargi aux anniversaires.

Cette année, nous avons distribué 97 Kaba Kado via 8 institutions inscrites. Fin décembre, un Google Form a été envoyé aux différentes institutions afin de récolter leurs avis, et tous ont été très positifs.

Début février, nous avons eu l'opportunité d'être interviewé par « Vivre Ici », une des plateformes de la RTBF. Une vidéo de quelques minutes a été réalisée et relayée sur les réseaux sociaux de « Vivre Ici » et de la RTBF. Ce reportage a également été diffusé sur Vivacité, permettant ainsi de donner une belle visibilité au projet et de sensibiliser un plus large public à notre initiative.

Pour pérenniser l'initiative, nous souhaitons structurer le projet en limitant le choix des événements auxquels les institutions peuvent participer, en repensant les emballages des cadeaux (papier plus économique par exemple), et en demandant aux institutions de venir récupérer les Kaba directement à la Fol'Fouille, et ce afin d'éviter les déplacements inutiles.

7. COMMUNICATION ET RECHERCHE DE FONDS

Depuis mon arrivée en juillet dernier en tant que chargée de communication et de recherche de fonds, j'ai travaillé à renforcer la visibilité de l'ASBL et à diversifier nos actions de sensibilisation et de financement.

DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

J'ai repris en main les pages Facebook et LinkedIn de L'Eglantier et assuré la migration des abonnés vers la nouvelle page de la Ressourcerie La Fol'Fouille. Dans une volonté d'élargir notre audience et de diversifier notre contenu, nous envisageons de développer notre présence sur Instagram.

Nous avons également eu l'opportunité de mettre en place une campagne de sensibilisation sur les violences conjugales, qui sera affichée à l'aéroport de Charleroi à l'occasion du 8 mars 2025, Journée internationale des droits des femmes. Cette visibilité représente une avancée significative dans la diffusion de notre message auprès d'un large public.

Dans cette dynamique, nous souhaitons étendre notre réseau de collaborations, notamment avec Screenbox, qui prévoit la diffusion du film Les Enfants Perdus. Nous assisterons à cette projection, suivie d'un débat organisé par L'Eglantier afin de sensibiliser et d'échanger sur les thématiques abordées.

Afin d'élargir notre impact en sensibilisation, je souhaiterais développer des interventions dans les écoles primaires et secondaires sur des thèmes comme les violences conjugales, le consentement, les relations saines. En collaboration avec les Centres PMS, ces interventions seraient adaptées aux besoins des élèves et réalisées dans un cadre pédagogique bienveillant. Ce projet renforcerait la prévention dès le plus jeune âge tout en augmentant la visibilité de l'ASBL dans le milieu éducatif.

PROJETS ET RECHERCHE DE FONDS

Par ailleurs, j'ai coordonné la mise en place du projet Kaba Kado, destiné à offrir des cadeaux aux enfants en situation de précarité. Ce projet a nécessité un travail de contact avec les institutions partenaires ainsi que la création d'une communication adaptée pour mobiliser les acteurs concernés.

Afin de promouvoir cette initiative, nous avons eu l'opportunité de réaliser un reportage pour Vivre Ici (RTBF). Le reportage vidéo a été relayé sur les réseaux de Vivre Ici et de la RTBF, nous avons également bénéficié d'un article web et d'une diffusion sur Vivacité. Cette couverture médiatique a permis de donner une belle visibilité au projet et de sensibiliser un plus large public.

À l'avenir, j'aimerais que nous entretenions ce lien avec les médias afin qu'ils puissent couvrir nos actions de manière plus large. L'objectif serait de mettre en lumière notre travail au sein de l'ASBL, de valoriser nos initiatives et de sensibiliser un maximum de personnes aux causes que nous défendons.

Concernant la recherche de fonds, j'ai déjà réfléchi à relancer l'opération "Petits Œufs", qui contribue au financement de l'ASBL.

Dans une perspective de diversification des ressources, nous souhaitons lancer une soirée Comedy Club, un événement convivial et solidaire dont l'objectif sera de récolter des fonds pour soutenir nos actions.

L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans une volonté de renforcer l'impact de notre communication et de mobiliser de nouveaux soutiens pour pérenniser nos actions.

LA RESSOURCERIE «LA FOL'FOUILLE»



AVANT-PROPOS

Une initiative citoyenne !

La Ressourcerie « La Fol'Fouille » de L'Eglantier est un exemple de réussite d'une initiative citoyenne.

C'est en 1978, lors de la naissance de notre Maison d'accueil « L'Eglantier », que nous retrouvons les prémises de notre activité de Ressourcerie®. A cette époque déjà, la générosité des gens dépassait les besoins des personnes hébergées. Dès lors est apparue la possibilité de monter un projet d'entreprise d'économie sociale et solidaire construite sur la conviction que chacune et chacun d'entre nous a la possibilité d'agir au quotidien dans le but d'une plus grande justice sociale. A cet effet, l'Asbl a décidé en 2011 d'acquérir un bâtiment afin de garantir dans la durée l'activité de la Ressourcerie et les emplois qui en découlent.

Le développement durable comme principe directeur

La Fol'Fouille est un projet de développement durable complet, qui répond à plusieurs logiques :

- Environnementale : le réemploi, la revalorisation et le recyclage de matières diverses afin de réduire la pression de notre société sur son environnement et la sensibilisation à l'environnement ;
- Economique : création d'une valeur ajoutée au départ d'objets du quotidien, création d'emplois durables, génération d'un chiffre d'affaires qui permet de réaliser, au sein de L'Eglantier, des projets en autofinancement et création de partenariats avec le monde de l'entreprise en cohérence avec notre objectif social ;
- Sociale : la vente de produits de 1^{ère} nécessité à moindre coût qui donnent accès à un sentiment de dignité pour un public fragilisé et/ou conscientisé, mais aussi la réinsertion socio-professionnelle en collaboration avec les CPAS des communes de Braine-l'Alleud, Waterloo et alentours.

Un projet qui est aujourd'hui reconnu sur un vaste territoire et qui a été récompensé par le jury et le public du prix Incidences-développement durable en Brabant Wallon.

Une professionnalisation accrue de l'activité

Dans le cadre du développement de son activité, la Fol' fouille s'est professionnalisée et structurée avec le temps. Le travail en réseau au sein de la fédération Ressources, réalisé en parallèle d'un travail d'analyse en interne, nous a permis de nous développer et de nous structurer qualitativement. Cette démarche se présente aujourd'hui par notre adhésion aux labels « Rec'Up », garant de la qualité de notre offre et de nos services, et « Solid'R » qui atteste de la finalité sociale des dons qui nous sont faits.

L'évolution de cette activité s'inscrit également dans le projet de notre institution au travers de plusieurs initiatives de rencontres et d'échanges entre les différents pôles d'activité de L'Eglantier Asbl.

La fin d'année, un temps pour l'évaluation et pour les actions

Voici venu le temps pour nous de clôturer l'année 2024 et de faire le point sur nos actions, de nous évaluer, de tirer les conclusions et de mettre en œuvre les actions nécessaires à une amélioration continue de nos services.

UN PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE EN MOUVEMENT

L'exercice 2024 s'inscrit dans les évolutions en cours dans le secteur du réemploi et du réemploi sur le territoire régional et du Brabant wallon, et poursuit les 4 objectifs définis antérieurement, à savoir :

- L'adéquation de notre entreprise d'économie sociale au principe d'économie circulaire
- La confirmation de notre reconnaissance dans le cadre du projet de Ressourcerie globale sur le territoire de la province du Brabant wallon
- L'affirmation de l'utilité de notre projet de Ressourcerie au niveau local
- La professionnalisation de nos méthodes de travail

Pour répondre à cette évolution, nous avons travaillé sur quatre axes : la participation aux travaux de la fédération Ressources, une réflexion sur l'organisation du travail au sein de notre équipe, la formation de notre équipe et le développement de notre activité.

En ce qui concerne la dynamique interne de La Fol'Fouille, nous avons pu organiser différentes rencontres de travail entre les acteurs de notre entreprise (conseil d'administration, direction, coordination et travailleurs salariés) qui permettent la formalisation du cadre de travail en ce qui concerne les responsabilités, les compétences et les niveaux d'action de chacun.

VOLET ENVIRONNEMENTAL

COLLECTE

Afin de rester à jour et informés des développements des différentes filières et législations en matière de réemploi, nous avons maintenu notre participation aux travaux de la fédération Ressources dans les filières textiles et objets du quotidien de même que dans les projets Rec'Up et Solid'R.

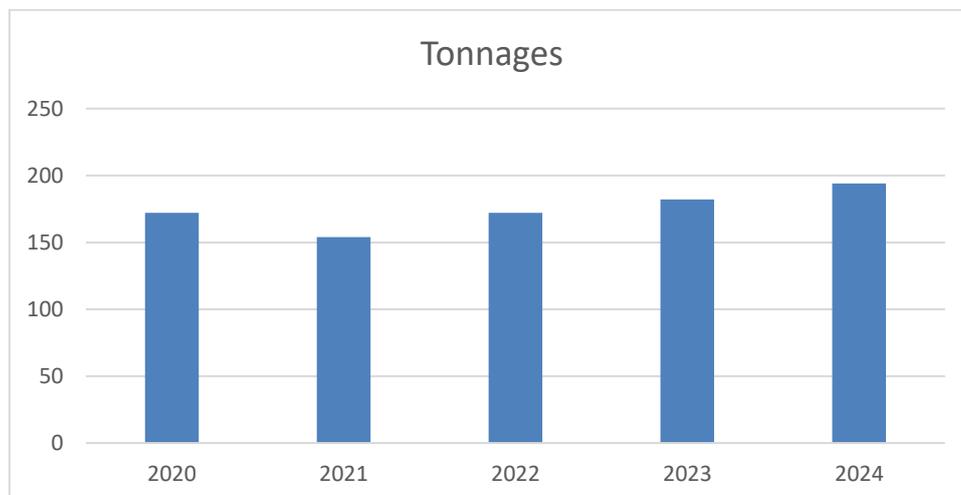
Le principe du don citoyen est au cœur de notre activité, il nous est indispensable afin de garantir notre activité.

Durant l'exercice 2024, nous avons réceptionné **6553 propositions de dons de particuliers** (dépôt à la Ressourcerie et enlèvement à domicile). A ceci s'ajoutent d'une part les actions de collecte « jeux-jouets » et « vélos » organisées par l'IBW et relayées par le PAC RENEWI de Braine-l'Alleud en collaboration avec les services environnement des communes de Braine-l'Alleud et Waterloo ; et d'autre part les partenariats qui nous lient à plusieurs sociétés et collectivités de notre territoire et qui font appel à nos services afin d'assurer l'enlèvement de leurs papiers/cartons et plastiques recyclables.

L'ensemble de notre activité représente dès lors **193.29 tonnes** de matières collectées sur le territoire des communes de Braine-l'Alleud, Waterloo, Lasne, La Hulpe, Rixensart, Braine-le-Château, Tubize, Rhode-Saint-Genèse, Uccle et Nivelles.

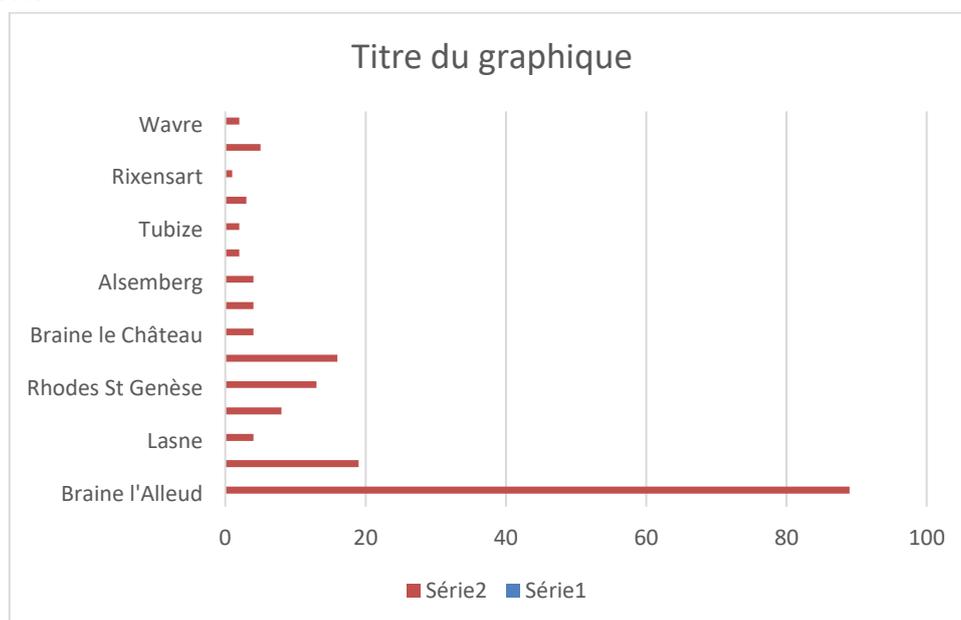
Cette activité de collecte représente un investissement en matière de déplacement de 4969 kms sur l'exercice 2024 pour 183 enlèvements, 15 livraisons et 210 dépôts en vue du recyclage ou de la mise en Recypark.

Evolution de la collecte



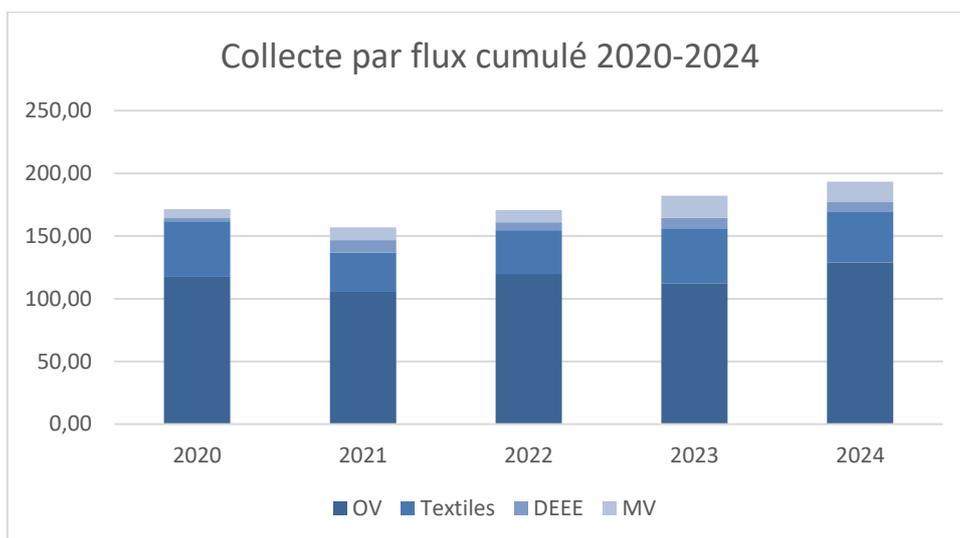
Il y a lieu de prendre en considération que les évolutions observées depuis l'exercice 2020 sont imputables d'une part à l'évolution des modalités de comptage des flux, en lien avec l'agrément réemploi de la RW, et d'autre part à la diversification de nos flux et partenariats de collecte.

Zone de collecte



Collecte par flux (selon DSD – SPW)

Collecte 2024 (tonnes)	
Objets valorisables (Brocante, livres, meubles, jeux, puériculture)	128.86
Textiles	40.77
DEEE	7.51
MV	16.14
Total	193.28



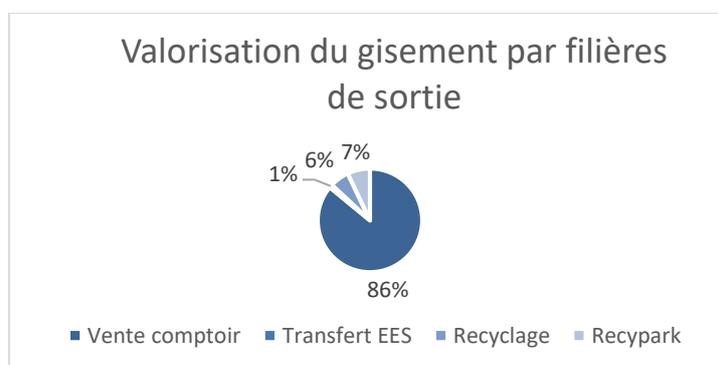
Sorties

Un des enjeux majeurs de notre activité est de valoriser au mieux les ressources qui nous sont confiées.

L'expérience du réemploi se construit jour après jour, quelle que soit la famille d'objet et/ou la matière. Les enseignements sont nombreux tant du point de vue de la rentabilité que de l'information sur nos modes d'action et notre méthodologie de travail.

En termes d'exploitation, **87795 articles** ont été vendus dans notre magasin, ce qui représente **86%** du gisement, et **1%** dans le cadre de **ventes de notre filière réemploi** vers d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire. **6% ont été** orientés vers une filière de **recyclage** adéquate et **7% déclassés en tant que déchet final**.

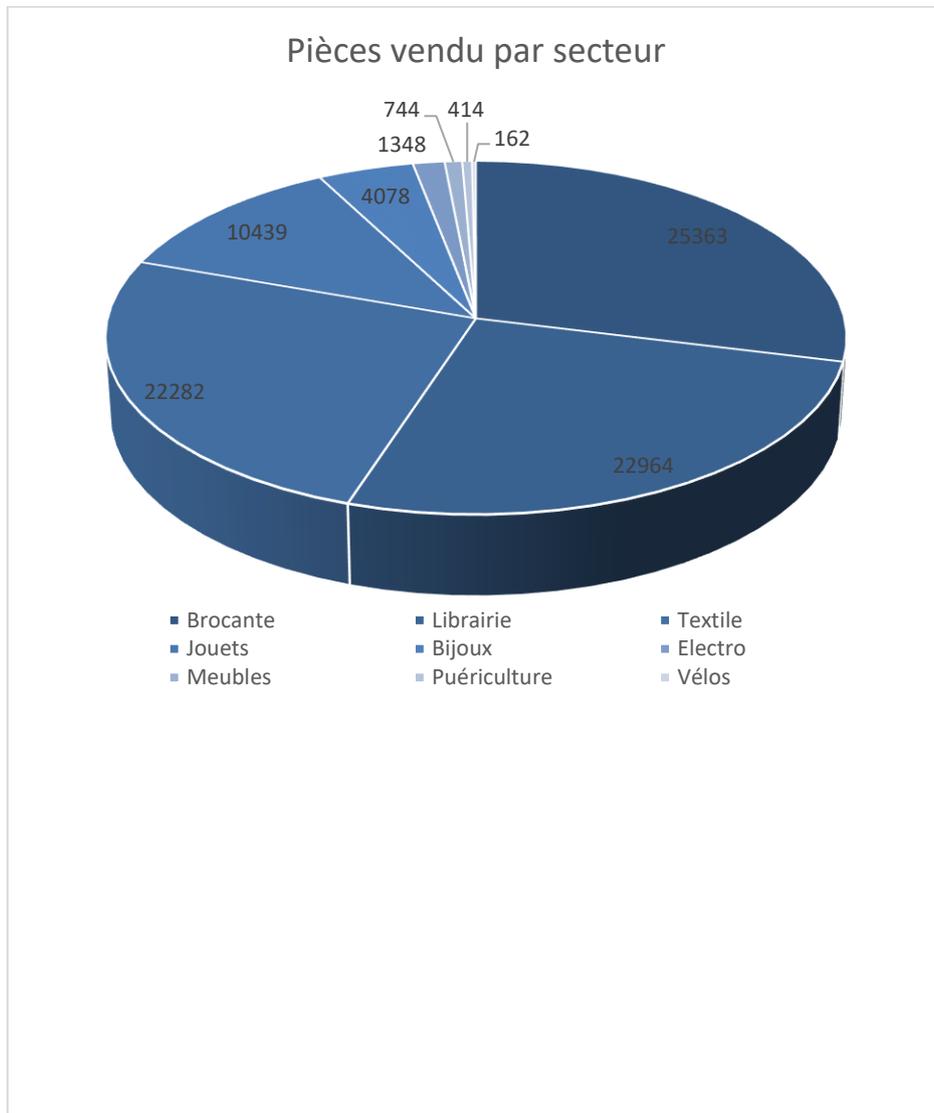
Utilisation du gisement



Réutilisation (tableau ventes comptoir)

Nombre d'articles			
	2024	2023	Différence
Brocante	25363	22495	+12.75%
Librairie	22964	21953	+0.46%
Textile	22282	21465	+0.38%
Jouets	10439	9496	+10%
Bijoux	4078	3626	+12.46%
Electro	1348	1204	+12%

Meubles	744	527	+41%
Puériculture	414	753	-45%
Vélos	162	114	42%

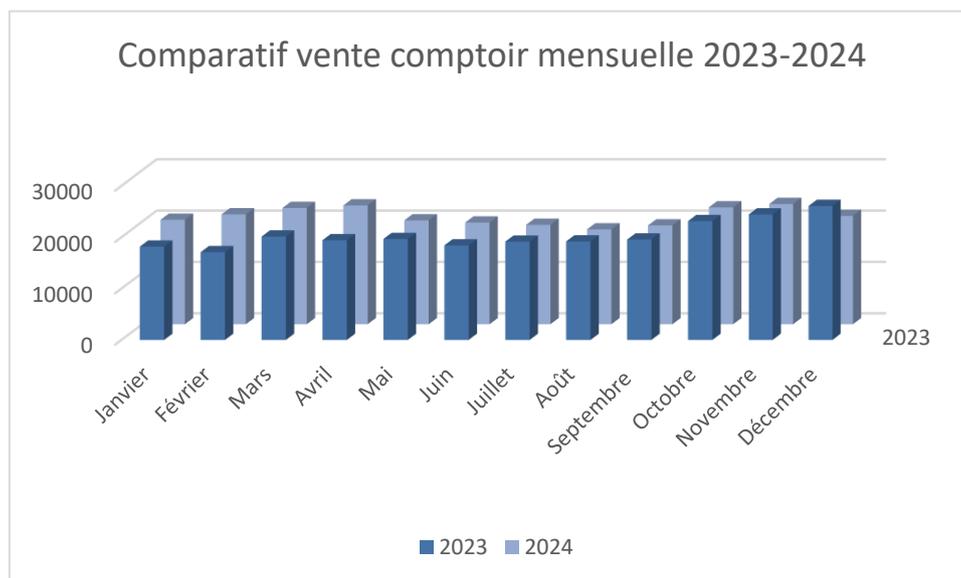


VOLET ECONOMIQUE

GESTION FINANCIERE

L'activité économique de notre Ressourcerie repose essentiellement au départ du don citoyen. Afin de garantir l'équilibre financier de notre activité, nous avons développé des partenariats qui nous permettent d'augmenter nos recettes et de diminuer nos coûts. Ces partenariats représentent également des filières de développement de notre activité et un support à notre engagement d'insertion socio-professionnelle.

Evolution vente par année



Chiffre d'affaires 2024

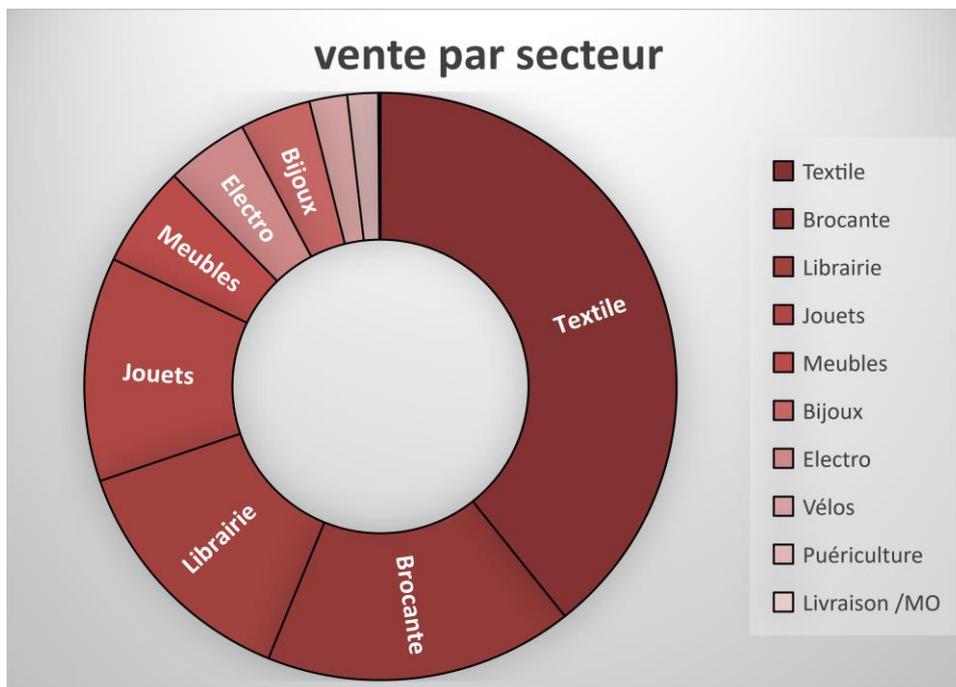
Recette brute : 278629.74€

Ristourne : 26761.67€

Résultat net : 251868.07€

Détails par secteur

2024	
Textile	109.141,49 €
Brocante	46.873,67 €
Librairie	37.805,71 €
Jouets	34.283,84 €
Meubles	15.558,90 €
Bijoux	10.764,61 €
Electro	12.579,61 €
Vélos	5.731,00 €
Puériculture	4.671,50 €
Livraison /MO	336,00 €



VOLET SOCIAL

POLE ECONOMIE SOCIALE DE L'EGLANTIER ASBL

En tant que pôle d'économie sociale de L'Eglantier Asbl, notre activité est orientée en priorité vers les différents services de notre institution et le projet d'hébergement. Dans ce cadre, durant l'exercice 2024, **25 colis d'accueil ont été** réalisés au bénéfice de personnes hébergées (femmes et enfants) **et 2758 articles ont été** transférés auprès du **pôle d'hébergement** afin de participer aux conditions d'accueil optimales. A ceci s'ajoutent les remises dont bénéficient les personnes en cours d'hébergement ou ayant été hébergées pour leurs achats durant leur hébergement et dans le cadre de leur installation dans un nouveau logement.

L'EQUIPE DE TRAVAIL

Si la Fol'Fouille est une entreprise qui obtient de bons résultats, cela tient essentiellement à toutes les personnes qui prestent au quotidien un service au sein de notre Ressourcerie.

Aujourd'hui, ce sont 5 postes de salariés (dont 4 APE) qui permettent de garantir le fonctionnement quotidien de notre Ressourcerie. Ensemble ils assurent différentes tâches dans lesquelles ils sont aidés par plusieurs bénéficiaires de mise à l'emploi sous contrat « article 60 » (8 postes permanents dans les filières vente-tri, technique et l'entretien) et l'équipe de 36 bénévoles qui donnent de leur temps et de leur expérience plusieurs heures par semaine. Nous les remercions pour cela.

Nous avons également :

- Accueilli des repris de justice pour travaux d'intérêt général 8 personnes.
- Accueilli des stagiaires de différentes écoles du Brabant Wallon.

LA PARTICIPATION COMME CULTURE D'ENTREPRISE

Les différentes rencontres et réunions de travail

La dynamique participative est au cœur des relations de travail à La Fol'Fouille. Le cadre de ces différentes rencontres garantit dès lors que chaque catégorie de travailleur est consultée et associée à la décision stratégique du développement de notre activité et cela au départ des champs d'action, de décision et de responsabilité.

LES DIFFÉRENTES RENCONTRES ET RÉUNIONS DE TRAVAIL



En tant qu'acteur historique du territoire, La Fol'Fouille a maintenu sa participation tout au long de l'exercice 2024 dans différents partenariats de solidarité et de développement du territoire local.

Dans ce cadre, dans notre entreprise :

- 22 avril : collecte de vélos chez Renewi (à l'initiative des intercommunales wallonnes de gestion des déchets)
- 21 octobre : collecte de jouets chez Renewi
- Participation à des initiatives locales, comme la Braderie de Braine-l'Alleud, journée du cheval...

Nous avons ainsi reçu des dons de différents commerces et institutions :

- Ekivrac
- Selligent
- Clinique de l'Europe

Différents dons ont été distribués :

- CPAS de Waterloo
- CPAS Braine-l'Alleud
- Commissariat de police de Braine-l'Alleud
- CHIREC
- Saint-Vincent-de-Paul de Profondville